

Intitulé de l'épreuve : Culture générale

Nombre de copies : 1 / 2

Numerotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

Sujet : Quel passé, doit-on faire table rase ?

Dans son discours de l'Acropole, André Malraux évoquait les « nations de l'Histoire » à se tourner vers l'avenir, avenir qui est à construire, et à ne plus se référer au passé. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l'injonction de faire table rase du passé était régulièrement rappelée afin d'établir un avenir meilleur fondé sur la paix et la sécurité.

Longtemps référence pour l'action politique, le passé désignait l'ensemble des événements qui se sont déjà produits ou déroulés. Ceux-ci n'appréhenderaient à travers à la fois l'histoire, science qui vise à étudier et à expliquer ces phénomènes, et la mémoire, par essence subjective et individuelle et par laquelle certains événements passés renvoient au moyen du souvenir. Faire table rase du passé consisterait à oublier volontairement les événements qui s'y sont produits, voire à détruire totalement un héritage (dans les cas les plus extrêmes) afin de recommencer à zéro en construisant un ordre nouveau tourné vers le présent et l'avenir.

Cette injonction semble rendre aujourd'hui face aux différentes menaces posées par les nouveaux enjeux planétaires (changement climatique, numérique...) pour lesquelles le passé ne peut constituer une référence. En effet, on ne peut s'en inspirer pour les gérer et certains nous invitent à refonder voire détruire nos codes et modèles auxquels nous obéissons pour en établir de nouveaux. Par exemple, il s'agit de démontoir aujourd'hui nos modèles de sociétés industrielles fondés sur la croissance au profit d'un modèle de développement tourné vers le respect de la biodiversité.

Ainsi, alors qu'il a longtemps et traditionnellement constitué

N°

1.1...

une référence pour l'action politique, doit-on désormais oublier le passé, voire remettre en cause certains de ses héritages ?

Si le politique doit se référer au passé pour agir, cette référence au passé ne saurait être instrumentalisée (I). Le passé ne peut aujourd'hui constituer une référence d'action unique, si bien qu'il n'agit désormais de concilier héritages du passé etavenir en modernisant ces héritages (II).

* * *

Traditionnellement, il est du devoir du politique de se référer au passé (I).

Tout d'abord, la référence à l'histoire permet au politique de tirer des leçons pour son action (I).

Dans son essai destiné aux dirigeants intitulé le Prince, Nicolas Machiavel exhorte ces derniers à étudier l'histoire afin de comprendre ce qui conduit leurs prédécesseurs victorieux ou vaincus, et par-là de reproduire leurs succès et d'éviter leurs erreurs. En effet, « l'histoire consiste en tant que discipline à expliquer les événements passés, mais quoi que le présent est intelligible », Marx Bloch. Dans son Europe l'Étrange Défaite, ce dernier étudie les raisons de la défaite française de 1940.

Ainsi, au sortir des deux guerres mondiales, les Etats ont cherché à établir un nouvel ordre visant à éviter de reproduire les erreurs passées qui ont conduit à la montée des tensions. En particulier, l'Organisation des Nations Unies créée en 1945 a tiré les leçons de l'échec de la Société des Nations qui n'a pas pu empêcher l'avènement de la Seconde Guerre mondiale. Les Etats-Unis sont désormais un acteur majeur au sein de l'ONU alors qu'ils n'avaient pas ratifié le Pacte de la SDN. De plus, les institutions issues des accords de Bretton Woods (1945) cherchent à préserver la stabilité financière internationale et à créer une interdépendance économique afin d'endiguer toute tentative d'insurrection qui remettrait en jeu de tensions, à l'image du coup général port-crise de 1929.

Alors que l'histoire inspire les politiques et les Etats, ceux-ci peuvent également aider l'histoire à faire la lumière sur des événements passés. À ce titre, l'ouverture d'archives décidée par les pouvoirs

politiques permet de faciliter le travail des historiens. Par exemple, la France a ouvert en 2019 des missions d'archives classifiées sur son rôle dans le génocide au Rwanda de 1994 à la commission dirigée par l'historien Vincent Duclert grâce auxquelles un rapport éclairant l'action de la France a pu être publié.

À travers la mémoire, la politique peut également accorder des réparations aux victimes d'actions passées (2).

Selon René Rémond dans un article paru en 2005 dans la revue Études, les Etats ont un « devoir de mémoire » envers les victimes de leurs actions, qui constitue une forme de réparation. Le philosophe Vladimir Jankélévitch affirme en outre que le souvenir permet de conférer aux victimes une « existence éternelle ».

En France, les années 1960 sont marquées par la montée en conscience progressive des crimes commis par le régime de Vichy envers les Juifs, catalysée notamment par la sortie du film Jésus de Claude Lanzmann (1960) et par le procès Eichmann à Jérusalem (1961). Plusieurs lois mémoriales sont adoptées telles que la loi Gayssot qui pénalise la négation de crimes de génocide.

À l'échelle internationale, le « devoir de mémoire » se manifeste à travers la mise en jeu de la responsabilité pénale internationale des Etats pour des crimes commis sur leur territoire ou par l'un de leurs ressortissants. À la suite de la création de la Cour pénale internationale (Statut de Rome de 1998, ratifié en 2002), le dirigeant serbe Ratko Mladić a été condamné pour les crimes commis par son régime en Bosnie entre 1992 et 1995. De plus, l'institution de tribunaux spéciaux, tels que ceux pour la Yougoslavie ou le Rwanda, permet de juger des crimes commis dans le cadre de conflits et de territoires spécifiques.

Finor, faire table rase du passé n'est donc pas réalisable pour la politique qui peut en tirer de leçons, mais peut être condamnée si celui-ci revient dans le révisionnisme.

*

N°

3.1...

Toutefois, il n'est pas nécessaire que cette référence au passé soit instrumentalisée par le politique (I.B).

L'histoire peut faire l'objet d'une réécriture par des régimes totalitaires (1).

L'histoire est avant tout une science objective qui ne ~~nous~~ serait être manipulée à des fins politiques, d'autant plus qu'il peut être notamment ~~renier~~ en question. À travers la Révolution des Années, les historiens Marc Bloch et Lucien Febvre cherchent à questionner notamment les écrits historiques des événements passés et en proposent de nouvelles explications. Ainsi, le politique ne peut tirer des leçons uniques de l'histoire et doit conserver une certaine distance et regard critique.

Outre objet de référence, l'histoire peut constituer pour le politique un objet de manipulation au service d'une idéologie. Il s'agit dans ce cas pour un régime totalitaire d'éffacer, donc de faire table rase des éléments dissonants, et de concevoir et assembler les éléments conformes. Dans les régimes totalitaires, et en particulier dans l'Union soviétique, cela se traduisait par la ^{réin} recherche de phots, comme le décrit Kundera dans le livre du Rire et de l'oubli.

Aujourd'hui, le totalitarisme semble réapparaître dans les écrits de puissances contestataires de l'ordre international actuel, faisant référence à une histoire aux dimensions sélectives. À ce titre, la Russie cherche à restaurer sa puissance territoriale en se référant à l'Empire et à l'URSS qui échouaient l'Ukraine.

Ainsi, alors que l'histoire soit une dimension objective par essence, les régimes totalitaires n'y réfèrent notamment, mais à une histoire réécrite faisant fi de certains événements incompatibles avec la récio nationale.

Au surplus, le devoir de mémoire ne ~~nous~~ serait être l'apanage unique du politique (2).

Dans une tribune publiée dans le journal l'Édition en 2005, un collectif d'historiens dénoncent le mythe sur les mémoires car « la politique n'a pas le monopole de l'histoire ». En effet, la reconnaissance officielle du génocide arménien par la France a fait l'effet de forces contestées et a engendré une crise diplomatique entre la France et la Turquie.

L'infonction au devoir de mémoire serait critiquée car

Intitulé de l'épreuve : Culture générale

Nombre de copies : 2 / 2

Numerotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

la dimension est par essence subjective, elle tire certains éléments passés en fonction de certaines sensibilités. Cette dimension subjective peut engendrer des conflits de mémoires, à l'instar de l'invasion de la Ghass et de la Nahr al-Kalb par les israéliens et les palestiniens. Ce conflit de mémoire a ainsi été mis en scène par Amos Gitai dans sa pièce Hausa (2013) qui relate l'histoire d'une maison à Jérusalem à travers les deux antagonistes des narrateurs israélien et palestinien qui s'y succèdent.

Ainsi, la référence au passé ne peut constituer un impératif catégorique pour le politique, l'histoire et la mémoire peuvent être sélectives, faisant par là table rase de certains événements, et attiser à terme des tensions entre des communautés à l'échelle nationale ou internationale.

* * *

Au-delà du risque d'instrumentalisation, le passé ne peut désormais considérer une référence d'action fixée au risque de s'enfermer dans des cadres de réflexion dépassés et inadaptés aux enjeux actuels. (II.A)

La référence au passé peut être inhibante pour l'action politique et ne peut théoriquement pas constituer un modèle fixe (1).

Selon Hegel, la marche de l'histoire comporte par essence une dimension de progrès dont l'avènement serait une société démocratique préservant les libertés individuelles. La référence au passé renfermerait donc à régner, ce qui ne serait pas souhaitable.

En outre, le philosophe Nietzsche réfute l'inspiration du passé qui émettrait en un sens inutile et inadapté

N°

S. 1...

au présent, aucune situation passée n'étant appelée à se répéter.

D'une manière plus spécifique, la menace portée par la guerre se transforme considérablement avec l'avènement de nouvelles technologies et avec la mondialisation, ce qui invite à repenser la guerre sans s'inspirer des stratégies menées auparavant. À ce titre, les officiers chinois Liao Xiang et Wang Xiangzui (la Guerre hors limites) s'invitent à renouveler les doctrines militaires face au nouveau visage de la guerre pour laquelle « les soldats n'ont plus le monopole de la guerre » et à l'humanité confère à tout empêcher un champ de bataille n.

Au surplus, les nouveaux enjeux planétaires s'invitent à penser l'avenir sans se référer au passé (1).

Ces enjeux sont porteurs de menaces nouvelles qui détruisent les cadres d'intelligibilité permettant d'appréhender traditionnellement un danger. Par exemple, le terrorisme djihadiste cherche, à travers une vision messianique, à imposer un nouvel ordre mondial religieux (L'Ordre du Monde, H. Kirmayer). Remettant en cause les objectifs traditionnels d'une guerre et les moyens de la mener, ce phénomène demande à être abordé de manière prospective. De même, le développement de l'intelligence artificielle ne peut être appréhendé que référence au passé car elle comporte une dimension de temps immédiate.

Alors que les menaces précitées invitent à quitter les références au passé, la lutte contre le changement climatique invitent à remettre en cause les modèles de société et de les remplacer par des nouveaux. Dans ce cadre, on prépare l'avenir en détournant les codes du passé incompatibles avec une telle lutte et en en imposant de nouveaux, tels que la déclinante promue par certains économistes comme Elio Laurent.

*

Toutefois, ce rejet du passé ne remet pas un idéal vers lequel tendre, ni tient que l'action politique devrait chercher à préserver les héritages du passé tout en les modernisant pour mieux appréhender le futur (II.B).

Faire table rase du passé peut conduire à négliger les apports de ce dernier et nous faire tomber dans le présentisme (11).

Selon le politologue Zaki Waidi, nos sociétés

N°

6.1...

sons de plus en plus victimes du présentisme) car l'avènement de la démocratie, des libertés individuelles et de la mondialisation tendent à accélérer l'individualisation des sociétés. Les individus se concentrent davantage sur la satisfaction de leurs besoins présents et oublient le passé qui pouvait constituer un élément fédérateur pour la société.

En outre, Régis Debray (Le Siècle Vert, 2020) pose un regard critique sur la « civilisation verte » qui aurait empêché la « civilisation rouge » en remettant en cause l'ensemble des nos aliments notamment la sécurité alimentaire, les droits sociaux, la planète intergénérationnelle.

Ainsi, l'action politique doit tenter de concilier passé et avenir, en préservant les héritages du passé qui pourraient être modernisés afin de répondre aux enjeux globaux actuels (2).

En premier lieu, la reconnaissance du passé constitue un moyen de renforcer les nations et participe même de leur avènement selon François Renan (Qu'est-ce qu'une Nation, 1882). La référence aux héritages du passé permettrait ainsi de liméder à la dislocation du lien social face à l'individualisation et aux tensions que transpercent nos sociétés. Ce dernier ne doit toutefois pas être instrumentalisé par le pouvoir politique, mais résulter d'un travail d'historien objectif n'occultant pas les pages noires de l'histoire nationale (préface de Nicolas Tenzer de Qu'est-ce qu'une Nation, F. Renan).

Par ailleurs, nous avons besoin des héritages du passé, dans une version modernisée, pour traiter des enjeux globaux. En effet, les instances multilatérales issues de la Seconde Guerre mondiale permettent de gérer collectivement des phénomènes qui dépassent les frontières, comme le changement climatique. À ce titre, la France et les participants au sommet sur le Nouveau Pacte financier mondial (2021) appellent à une refonte des institutions de Bretton Woods afin d'accroître leur représentativité et d'intégrer le changement climatique et la lutte contre la pauvreté comme dimensions principales de leur champ d'action.

En définitive, nous ne devrions pas faire table rase du passé. En l'absence d'instrumentalisation, la mémoire et l'histoire doivent servir et inspirer l'action politique qui peut, à son tour, faciliter leur travail. Même si le contexte actuel remet ^{l'inter} toute référence possible au passé, son héritage ne saurait être nié et pourraient servir, grâce à sa modernisation, la gestion d'enjeux ^{des} auxquels font aujourd'hui face les sociétés à l'échelle nationale et internationale.